



COMMENT REMPLIR UN PLAN DE VOL

Pour transmettre un plan de vol aux services de la circulation aérienne, Il existe un formulaire permettant de standardiser les dépôts des plans de vol au niveau international. Même si vous effectuez votre dépôt par téléphone, vous pouvez préparer tous les éléments sur ce formulaire afin de rendre le dépôt plus rapide.

Case n° 7 : Immatriculation de l'avion

Indiquez dans cette case l'**indicatif radio** de votre ULM. Utilisez l'indicatif complet sans le -. Par exemple : FJGGT.

Case n° 8 : Régime de vol / Type de vol

Le régime de vol est précisé sur 1 lettre selon le code suivant :

- I : IFR
- **V : VFR**
- Y : IFR puis VFR
- Z : VFR puis IFR

Le type de vol est également précisé sur 1 lettre selon le code suivant :

- **G : Aviation générale**
- S : Transport Aérien Régulier
- N : Transport Aérien Non Régulier
- M : Militaire
- X : Type de vol ne correspondant à aucune des catégories ci-dessus.

En ce qui concerne les ULM, ce sera donc V et G.

Case n° 9 : Description de l'aéronef

Nombre d'aéronef concernés par le vol. En général 1 sauf dans le cas de vols en patrouille.

Type de l'aéronef : La liste des types est donnée dans la DOC 8643 de l'OACI.

Cette liste est consultable ici : <http://www.icao.int/anb/ais/8643/index.cfm>.

Pour un ULM, le type est ULAC

Catégorie de turbulence de sillage :

- H (Heavy) : Gros porteurs dont la masse maximale certifiée au décollage est égale ou supérieure à 136 Tonnes.
- M (Medium) : Moyen porteurs dont la masse maximale certifiée au décollage est inférieure à 136 Tonnes et supérieure à 7 Tonnes.
- **L (Light) : Aéronefs à faible tonnage dont la masse maximale au décollage est inférieure ou égale à 7 Tonnes.**

Case n° 10 : Equipements de l'aéronef

Partie gauche : Equipement de radiocommunication

- **N** Aucun équipement de radiocommunication ou de radionavigation correspondant à la route à parcourir ne se trouve à bord (ou l'équipement est hors service).
- **S** L'équipement de radiocommunication et de radionavigation correspondant à la route à parcourir se trouve à bord et est apte à fonctionner.

Vous pouvez également préciser à la place de N ou S, l'équipement présent dans votre aéronef :

- **U** UHF
- **V** VHF
- **Y** VHF avec possibilité d'espacement 8,33 kHz entre les canaux
- **F** ADF
- **O** VOR
- **D** DME
- **L** ILS
- **R** RNAV
- **Z** Autre équipement à préciser en case 18 après COM/ ou NAV/

Partie droite : Equipement SSR (Transpondeur)

- **N** Pas de transpondeur à bord.
- **0** Transpondeur mode A sans codage
- **2** Transpondeur mode A avec codage à 2 chiffres octal (64 codes)
- **A** Transpondeur mode A avec codage à 4 chiffres octal (4096 codes)
- **C** Transpondeur mode A et C (alticodeur) quatre chiffres (4096 codes)
- **S** Transpondeur mode S (liaison numérique de données)

Case n° 13 : Aérodrome et heure de départ

Aérodrome de départ

Ecrivez l'indicateur d'emplacement OACI correspondant à l'aérodrome de départ (par exemple : LFPA pour Persan-Beaumont). Si l'indicateur d'emplacement n'est pas connu, (terrain privé ou plateforme ULM par exemple), écrivez ZZZZ et précisez le terrain en clair dans la case 18 à la suite de DEP/

Remarque : Le code LFddnn n'est pas un indicateur d'emplacement de l'OACI. Les plateformes ULM et la plupart des aérodromes privés n'ont pas de code OACI.

Heure de départ

Indiquez l'heure de départ prévue du poste de stationnement en heure UTC sous la forme de 4 chiffres (par exemple 0900 pour 09h).

Case n° 15 : Vitesse de croisière, niveau, route

Vitesse de croisière

Codée sur 5 caractères sous la forme : Unité - Vitesse sur 4 chiffres. Par exemple, 100kt se note N0100 et 150 km/h se note K0150.

Niveau

Codé sur 4 caractères sous la forme : <Niveau ou Altitude><Valeur sur 3 chiffres>. Par exemple le niveau de vol 55 se note F055 et l'altitude 2000ft se note A020.

Vous pouvez également marquer VFR ; dans ce cas, vous pourrez utiliser toute altitude ou niveau VFR.

Route

Vous devez préciser votre route à l'aide des points de repères VFR, des balises de radionavigation, de coordonnées géographiques. Les repères ne doivent pas être éloignés de plus de 30 minutes et doivent matérialiser un changement de route.

Dans tous les cas, le point de franchissement de frontière doit être précisé, vous préciserez également le temps de vol estimé pour atteindre ce point en case 18 à la suite de EET/ et du point de franchissement de frontière.

Case n° 16 : Aérodrome de destination, Durée totale estimée du vol, Aérodromes de dégagement.

Aérodrome de destination

Indicateur d'emplacement OACI à 4 lettres de l'aérodrome de destination. Si l'indicateur n'existe pas, indiquer ZZZZ et préciser le nom du terrain dans la case 18 à la suite de DEST/

Durée totale estimée

Temps de vol prévu depuis le décollage du terrain de départ jusqu'à la verticale du terrain d'arrivée (en VFR).

Aérodrome de dégagement

Indicateur d'emplacement OACI à 4 lettres de l'aérodrome de dégagement envisagé. Si l'indicateur n'existe pas, indiquer ZZZZ et préciser le nom du terrain dans la case 18 à la suite de ALTN/

Remarque : Le code LFddnn n'est pas un indicateur d'emplacement de l'OACI. Les plateformes ULM et la plupart des aérodromes privés n'ont pas de code OACI.

Case n° 18 : Renseignements divers

Suite de renseignements précédés d'un indicateur (par exemple : EET/0045) :

- **EET** Point de franchissement de la frontière suivi du temps de vol estimé pour y arriver.
- **OPR** Nom de l'exploitant de l'aéronef (votre aéroclub par exemple). Vous pouvez le faire suivre de votre n° de téléphone portable en cas d'urgence.
- **TYP** Type de l'aéronef (Si vous avez précisé ZZZZ en case 9).
- **DEP** Nom de l'aérodrome de départ si vous avez précisé ZZZZ dans la case 13.
- **DEST** Nom de l'aérodrome de destination si vous avez précisé ZZZZ dans la case 16.
- **ALTN** Nom de l'aérodrome de dégagement si vous avez précisé ZZZZ dans la case 16.
- **RMK** Toute autre remarque nécessaire.

Case n° 19 : Renseignements complémentaires

Si vous transmettez votre plan de vol par fax ou si vous le déposez en version papier à votre aérodrome, il faut cocher (rayer) les équipements que vous n'avez pas à bord.

Si vous le déposez par téléphone, le support papier n'est qu'un aide mémoire. Pour gagner du temps, vous pouvez simplement entourer les équipements que vous avez à bord, pour le signaler à l'opérateur qui prendra votre plan de vol.

E Autonomie de l'aéronef exprimée en heure - minutes sur 4 chiffres (Par exemple 0330 pour 3h30mn d'autonomie).

P

Indiquez le nombre total de personnes à bord (passagers + équipages). Vous pouvez également préciser TBN (To Be Notified) si vous ne connaissez pas le nombre d'occupant lors du dépôt du plan de vol.

R

- Rayez la lettre U si vous n'avez pas de poste portatif UHF (243 MHz)
- Rayez la lettre V si vous n'avez pas de poste portatif VHF (121,5 MHz) en plus de votre radio de bord.
- Rayez la lettre E si vous n'avez pas de balise de détresse.

S Cochez (rayez) seulement les équipements de survie que vous n'avez pas.

J Gilets de sauvetage

- L pour les gilets comportant une lampe
- F pour les gilets pourvus de fluorescéine
- U ou V pour les gilets équipés de récepteurs portatifs (121,5 VHF ou 243 MHz UHF)

D /

C

- La lettre D signifie qu'il y a un canot à bord ; indiquez le nombre et la capacité du canot.
- La lettre C signifie que les canots sont couverts, sinon indiquez la couleur des canots.

A Couleurs et marques de l'aéronef.

N Indiquez tout autre équipement de survie se trouvant à bord.

C Nom du Pilote Commandant de Bord